

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2017

Date de convocation : 15 mars 2017

Date d'affichage : 15 mars 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-deux mars à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice - MANEVAL Frédéric - BOISSIEUX Thierry - WOZNIAK Jean-Marie - AUROUX François - TRAINEAU Marie-France – LABLANQUI Jean-Marie - BETON Brigitte - CAMU Géraldine – ANGE Josiane – JUVENON Marie-Hélène– ROBIN Christelle - JUVENON Marie-Hélène - GIROT Dominique.

Absents excusés : GRACIANO Manu - GIRERD-CHANEL Laurence - SILVESTRE Rachel– GRANGER Franck- DERBIER Paul

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie

Procurations : GRACIANO Manu à MANEVAL Frédéric – GIRERD-CHANEL Laurence à BETON Brigitte

Christelle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2017
- INDEMNITES DES ELUS – CHANGEMENT D'INDICE DE REFERENCE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017

Considérant l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2017 et la revalorisation du point d'indice au 1^{er} février 2017,

Afin de se conformer aux nouveaux indices et valeur applicables, il convient de modifier la délibération précédemment adoptée pour fixer les indemnités des élus.

Voté à l'unanimité

- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE POUR LA SECURISATION DES ECOLES

Considérant la nécessité de mettre en place un système performant d'alarme et de déclenchement d'alerte à l'école publique Georges Brassens conformément aux dispositions de l'éducation nationale.

Le maire propose de solliciter l'Etat au titre du FIPD afin de voir financer l'installation de cet équipement.

Voté à l'unanimité

- MANDATEMENT DE CREANCES ETEINTES

La commune prend en charge les créances éteintes suivantes : au titre de la M4 pour un total de 2 085 € et au titre de la M14 pour un total de 3 559 €

Voté à l'unanimité

- **AVIS SUR LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE METHANISATION ET DE COGENERATION A ROMANS**

Considérant que la commune de Clérieux, située à moins de deux kilomètres du projet et impactée notamment par le plan d'épandage, doit donner son avis.

Considérant que ce projet semble peut impacter la commune et ses habitants et qu'il s'agit d'un bon moyen de valorisation des déchets organiques

Après discussion, le Maire propose d'émettre un avis favorable.

Voté à l'unanimité

- **AUTORISATION DE PASSAGE DE RESEAUX ELECTRIQUE SUR UNE PARCELLE COMMUNALE**

Considérant que dans le cadre de travaux d'électrification à proximité (raccordement d'un atelier), il est prévu qu'un réseau électrique aérien franchisse le toit de l'école,

Considérant que la commune doit expressément donné son accord au franchissement de ses propriétés par un opérateur de réseau.

Voté à l'unanimité

- **MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT DE LA SALLE DES MARIAGES PENDANT LES TRAVAUX DE LA MAIRIE**

Considérant que pour cause des travaux de réhabilitation de la mairie prévus à partir du 15 avril 2017, la mairie et par conséquent la salle des mariages sera indisponible pendant plus d'un an et doivent être déplacés.

Par conséquent, l'organisation des mariages pourra sera tenir dans le lieu suivant : « Mairie provisoire », 110 Impasse de l'Industrie 26260 CLERIEUX.

Voté à l'unanimité

- **ACQUISITION DE LA PARCELLE ZW 88 – PRISE EN COMPTE DE L'INDEMNITE DE EMPLOI**

Considérant que conformément à l'avis des domaines, une indemnité de emploi peut être versée mais n'a pas été prévu dans la délibération d'origine,

Le Maire expose qu'une décision complémentaire doit être prise afin de verser cette indemnité de emploi, dont le montant s'élève à 2 200 €, à l'acquéreur.

Voté à l'unanimité

- **ECHANGES DE PARCELLES ENTRE LA COMMUNE DE CLARIEUX ET VALENCE ROMANS HABITAT**

Considérant que suite à la construction du Valado sur le Tènement Sylvestre dans le centre du village, certaines parcelles incluses dans le projet sont toujours communales tandis que d'autres parcelles situées à proximité du domaine public sont actuellement propriété de Valence Romans Habitat (VRH, anciennement HPR),

Considérant qu'il est nécessaire, par souci de cohérence, de procéder à des échanges de parcelles pour régularisation,

- de céder à Valence Romans Habitat les parcelles E 1765, E 1766 et E 1767.
- d'acquérir de la part de Valence Romans Habitat les parcelles E 1760, E 1761, E 1757, E 1758 et E 1764.

Voté à l'unanimité

- **ACQUISITION DE LA PARCELLE ZW 333 SITUEE LES FOULONS**

Le Maire propose d'acquérir la parcelle ZW 333 aux conditions suivantes : 0.60 € le mètre carré (soit 1 200 €) et une participation au rachat des équipements déjà sur place (compteur électrique notamment) à hauteur de 11 300 €.

Voté à l'unanimité

- **CONVENTION POUR L'ADHESION AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME DE VALENCE ROMANS AGGLO**

Considérant le nouveau périmètre de l'agglomération et les modifications tarifaires mises en place depuis le 1^{er} janvier 2017, il est nécessaire de conclure une nouvelle convention d'adhésion au service commun.

Le Maire propose d'adhérer une nouvelle fois à ce service commun, la commune n'ayant pas l'expertise nécessaire à la bonne instruction de certaines autorisations d'urbanisme (permis de construire et certificat d'urbanisme opérationnel).

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 1341, 1342 ET 1701 SITUEE LES GRENIERS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 20 février 2017, adressée par Maître CHAUVIN-HOUNSOUGAN, notaire à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, en vue de la cession d'une propriété située Les Greniers, à Clérieux, cadastrée E 1341, 1342 et 1701, d'une superficie totale de 1 363 m², appartenant à M. MIGNOT Jean-Frédéric et Mme PAGET Sandrine.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE ZN 76 et 90, SITUEE LES MAS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 8 mars 2017, adressée par Maître SORREL, notaire à Tain l'Hermitage, en vue de la cession d'une propriété située Les Mas, à Clérieux, cadastrée ZN 76 et 90, d'une superficie totale de 1 485 m², appartenant à M. et Mme JUGE Paul.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE C 311, SITUEE RUE PRATIC**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 15 mars 2017, adressée par Maître SORREL, notaire à Tain l'Hermitage, en vue de la cession d'une propriété située Rue Pratic, à Clérieux, cadastrée C 311, d'une superficie totale de 4 391 m², appartenant à M. BARUTEAU Ludovic.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Marie-France TRINEAU :

- Projet béguinage :
 - o Choix du bailleur social partenaire : Valence Romans Habitat
 - o Choix du prestataire de veille bienveillante : EOVI

Fabrice LARUE :

- Elections : tenue des bureaux de vote

	23-avr		07-mai		11-juin		18-juin	
	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 1	Bureau 2
8H-12H	Fabrice	Brigitte	Fabrice	Brigitte	Fabrice	Brigitte	Fabrice	Brigitte
	Marie France	Géraldine	François	Géraldine	Marie France	Géraldine	Marie France	Géraldine
	Dominique	JML	Dominique	Christelle	Dominique	JML	Dominique	Josiane
12H-15H	Paul	Josiane	Rachel	Josiane	Paul	Josiane	Paul	JML
	Rachel	Thierry	Franck	Thierry	Rachel	Thierry	François	Laurence
	Franck	Marie Héléne	Marie France	Marie Héléne	Laurence	Marie Héléne	Rachel	Marie Héléne
15H-19H	Manu	JMW	Manu	JMW	Manu	JMW	Franck	JMW
	François	Fred	Laurence	Fred	François	Fred	Manu	Fred
	Laurence	Christelle	Traineau	JML	Franck	Christelle	Traineau	Christelle

Frédéric MANEVAL

- Travail avec le SIABH sur la mise en place de repères de crue

François AUROUX

- Ecole : journée portes-ouvertes en maternelle et fermeture de classe

Jean-Marie WOZNIAK

- Problème de voisinage à la Riveraine

Marie-France TRAINÉAU

- Une nouvelle réunion pour préparer les Clérieuzités est prévue

Jean-Marie LABLANQUI

- En cours de préparation du budget avec la DGS

Thierry BOISSIEUX

- En CCAS, travail sur la liste des personnes isolées sur la commune : oubli de Mme BUISSON

Géraldine CAMU

- Point sur les travaux de l'Herbasse : les expropriations ont été lancés, ainsi que les marchés de travaux, pour un commencement des travaux à l'été 2017

Josiane ANGE

- Candidature pour le restaurant : quelques CV, un professionnel est en train de monter un plan de financement

Brigitte BETON

- Commission communication
 - o Réalisation d'un seul bulletin municipal dans l'année
 - o Travail sur le nom des bâtiments (enseignes) et sur la mise en place de pictogrammes sur certains d'entre eux (stade bouliste, dojo et cantine)
- Inauguration du skate park le 6 mai avec Anim de prox, des jeux, un concours de trottinette...

Fabrice LARUE

- Cérémonie de la citoyenneté le 24 mars à 18h30
- CCID le 24 mars à 14h30
- A propos du budget : conseil privé pour en discuter le 10 avril puis adoption le 12 avril (CCAS également le 12 avril)
- En ce qui concerne la mairie :
 - o Le permis de construire est en cours d'instruction
 - o En phase d'APD avec une réunion technique faite l'après-midi
 - o Lancement des marchés de travaux rapidement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.